

## Vous allez avoir une **infiltration intra-articulaire**

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

### **La radiographie utilise des rayons X**

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

### **L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X**

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

## **De quoi s'agit-il ?**

Cet examen consiste à injecter à l'aide d'une aiguille un liquide iodé à l'intérieur d'une articulation. Des clichés radiographiques permettent ensuite d'étudier le contenu de l'articulation.

Cette technique utilise donc des rayons X.

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, des précautions concernant les femmes enceintes doivent être prises systématiquement. C'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

## **Le déroulement de l'examen**

L'examen se fait en position allongée.

La peau est d'abord désinfectée. L'infiltration est l'injection d'un médicament (un corticoïde) à l'intérieur d'une articulation douloureuse. Cette technique consiste à injecter un produit de contraste iodé à l'intérieur de l'articulation puis d'injecter le médicament. La piqûre est le seul moment désagréable. Le produit de contraste nous aide à avoir la certitude d'injecter le médicament au bon endroit. Quelques clichés seront pris durant l'examen et envoyés à votre médecin.

### **Quelles complications pourraient survenir pendant l'examen ?**

Il est rarissime qu'un liquide iodé injecté dans une articulation déclenche des réactions allergiques. De plus, celles-ci sont le plus souvent sans conséquence.

### **Quelles complications pourraient survenir après l'examen ?**

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Nous prenons, bien entendu, toutes les précautions nécessaires pour l'éviter. Des douleurs, un gonflement de l'articulation, de la fièvre dans les jours suivant l'examen doivent vous alerter. Il faut alors nous appeler sans délai, car il peut être urgent de vous donner un traitement.

## Ce que vous devez faire

**Avant l'examen, répondez attentivement aux questions suivantes :**

<b>Avez-vous des risques particuliers de saigner ?</b>		
avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou anti-agrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardegic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Etes-vous allergique ?</b>		
à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
avez-vous mal toléré un examen radiologique ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Avez-vous eu récemment une infection (fièvre, mal de gorge) ou des soins dentaires ?</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ?</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse et notamment des maladies infectieuses transmissibles (hépatite B, hépatite C, VIH (SIDA)...**)

.....  
.....

### **Apportez le jour de l'examen :**

la demande de votre médecin (ordonnance, lettre...)  
tous vos résultats d'analyses de sang,  
le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)  
la liste écrite des médicaments que vous prenez.

### **Avant de vous rendre à l'examen :**

Il est recommandé de bien se laver la peau, à l'endroit de l'articulation, avec un savon liquide désinfectant par exemple. Mais surtout il ne faut pas raser la peau.

### **Pour l'examen :**

Le jour de l'examen, vous pouvez manger normalement.  
Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

**Après l'examen :**

Limitez les mouvements de votre articulation durant les 24 heures suivantes pour éviter la survenue de douleurs ou d'un épanchement (gonflement).

Interrompez le sport et la kinésithérapie pendant 48 heures.

L'infiltration ne sera efficace que dans quelques jours.

Si des douleurs, un gonflement de l'articulation ou une fièvre survenaient dans les jours suivants, il faudrait nous appeler sans délai (04.67.94.12.93) et si nécessaire venir nous consulter ou voir votre médecin. En effet toute ponction comporte un très faible risque d'infection. Nous prenons, bien entendu, toutes les précautions nécessaires pour l'éviter.

*Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.*

Madame, Mademoiselle, Monsieur .....

a personnellement **lu et compris les 4 pages** et rempli cette fiche le .....

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature

**Sigle de l'établissement**  
**Adresse et téléphone de l'établissement**

© Ces fiches sont la propriété de la SFR (Société Française de Radiologie). Tout droit de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays (Code de la propriété intellectuelle). Aucune diffusion par sponsoring n'est permise sans l'autorisation expresse de la Société Française de Radiologie.

<b>PHARMACOVIGILANCE &amp; TRACABILITE DES PRODUITS D'INJECTION</b>				
<b>N° lot CHAMPS</b>	<b>PRODUIT IODE</b>	<b>Corticoïdes</b>	<b>PDS et salle</b>	<b>Médecin Manipulateur</b>